des Princes & c. Juillet 1720. §

9, fice, farincuse, peu lice, friable, qui est le

9, Sel Armoniac. Les matieres qui viennent

12 par sublimation sous cette forme, s'apel
13 lent Fleurs, mais Mr. Lemery a prétendu

14 que ce n'étoir pas de cette maniere que le

15 Sel Armoniac avoit été fait dans les lieux

" d'où on nous l'envoye,

. Il est formé en pains plats orbiculaires. plus grands qu'une affictte, épais de trois , ou quatre doigts, & disposez dans leurs a, épaisseurs en cristaux droits comme des , colomnes. Cette figure & cette disposition as est assez manifestement celle d'une mariere , saline détrempée dans de l'eau, que l'on a fait évaporer ; qui par l'évaporation s'est , cristallisée & est dementée au fond d'un » Vaisseau où elle s'est moulée; e'est là pré-», cisément la sublimation. De plus le Sel Armoniac que nous failons par sublimation, , n'a garde de prendre la figure du Chapi-, teau où il s'est élevé, puisqu'il est en fleurs farineuses & trés peu liées, & au contraire , les pains qu'on nous envoye font fort durs 2, & compacts. Enfin si le Sel Armoniac est fait dans le Levant comme il est ici dans , nos fourneaux, il fandroit une furiense , quantité de Sel, de matieres urineules, de , bois, de charbons de Vaisseaux & d'Ouvriers. » & cela joint aux frais du transport, ren-, droit très chere cette Marchandise qui se , distribuë dans toute l'Europe, au lieu qu'el-, le n'est qu'à un prix modique.

,, Par cette dern creraison Mr. Lemery croit 22 que le Sel Armoniac se fait dans le Levant 23 avec aussi peu de dépense & de travail que 23 le sel dans nos Merais salans; ce qui im-